

Abbeville le 24 septembre 2015

FISAC : premiers financements !

Engagée depuis 2012 avec l'ensemble des partenaires dans la démarche du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), la Communauté de Communes de l'Abbevillois vient de recevoir , par décision en date du 1^{er} septembre de Madame Martine Pinville , Secrétaire d'Etat en charge du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire , l'accord de financement d'une première tranche à hauteur de 60 032 €.

Cette contribution , essentielle pour le dynamisme économique de l'Abbevillois permet d'abonder le financement de différentes opérations retenues pour cette première tranche.

La prochaine étape sera la signature d'une convention partenariale entre l'Etat, la CCA, la ville d'Abbeville, la CCI Litoral Normand Picard, la Chambre des métiers de la Somme et l'Association des commerçants d'Abbeville. Cette convention en cours d'élaboration avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation , du Travail et de l'Emploi (DIRRECTE) définira les modalités de financements des projets retenus.